
DESTINATAIRES :	Aux gestionnaires et membres du personnel infirmier concerné par l'évaluation et à l'administration de la buprénorphine injectable à libération prolongée
EXPÉDITEUR :	Amélie Roy, conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers volet santé mentale et dépendance Annie Rouleau, conseillère en soins infirmiers volet dépendance
DATE :	2026-02-10
OBJET :	Modification : CLI-60673 Administration de buprénorphine injectable à libération prolongée (Sublocade^{MC})

Bonjour,

Veuillez prendre note qu'à compter du 10 février 2026, le formulaire [CLI-60673 – Administration de la buprénorphine injectable à libération prolongée \(Sublocade^{MC}\)](#) a été modifié au CISSS de la Montérégie-Ouest.

Les modifications du formulaire ont été effectuées en cohérence avec la mise à jour de la monographie du produit publié en décembre 2025, disponible au lien suivant : https://pdf.hres.ca/dpd_pm/00082978.PDF

Les changements apportés concernent les **sites d'injection autorisés** pour l'administration de la buprénorphine injectable à libération prolongée par voie **sous-cutanée**.

Désormais, l'administration du produit peut être effectuée aux sites suivants :

- **Cuisses.**
- **Arrière du haut des bras.**
- **Fesses.**
- Abdomen.

Santé Canada requiert que les prescripteurs reçoivent la certification préparée par Indivior pour prescrire la BILP. Bien que la formation ne soit pas obligatoire pour administrer la molécule, elle est fortement recommandée. <http://www.sublocadecertification.ca/>

Le formulaire CLI-60673 mis à jour est disponible dans l'intranet du CISSSMO, dans la section ***Nos publications et documents***.

Le gestionnaire est responsable de la diffusion de cette information auprès de ses équipes. La conseillère en soins infirmiers, volet dépendance, demeure disponible pour soutenir les équipes au besoin.

Merci de votre collaboration.

AR, AR